

Société Générale SCF
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
 479 755 480 RCS NANTERRE

Rapport sur la qualité des actifs au 30 septembre 2013
 (Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)

I. Prêts garantis. – Néant.

II. Expositions sur des personnes publiques :

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 30/09/2013	Provisions au 30/09/2013	Dont encours des créances douteuses au 30/09/2013
France:			
Régions	1 075 044		
Départements	2 699 132		
Communes et Groupements de Communes	3 269 986		
Etablissements de Santé	1 955 301		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	760 303		
Expositions garanties par une agence de credit export	702 717		
Souverain	929 098		
Autres	236 395		
Belgique:			
Régions	125 000		
Allemagne:			
Expositions garanties par une agence de credit export	99 215		
US:			
Expositions garanties par une agence de credit export	183 728		
Gulf Cooperation Council			
Expositions garanties par un souverain	317 660		
Supra National			
Expositions garanties par un supranational	292 600		
Total	12 646 180		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 30/09/2013	Provisions au 30/09/2013	Dont encours des créances douteuses au 30/09/2013
France:			
Etablissements de Santé	83 537 120		

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 30/09/2013 (en milliers d'euros)	Prêts Nombre au 30/09/2013
0	132 784	48
1	57 911	39
2	98 540	36
3	986 909	80
4	484 136	64
5	178 210	48
6	435 230	88
7	895 507	80
8	760 350	100
9	519 171	85
10	617 907	76
11	741 755	86
12	451 013	68
13	544 615	58
14	565 348	65
15	376 453	83
16	921 769	114
17	677 586	68
18	136 288	24
19	167 879	18
20	180 752	32
21	690 077	77
22	456 754	44
23	438 400	51
24	197 877	30
25	219 224	31
26	326 900	30
27	141 545	14
28	29 548	4
29	141 042	5
31	11 647	1
35	6 656	1
38	56 400	3
Total	12 646 180	1 651

III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant.

IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au 30/09/2013	Valeurs au 30/09/2013	Dépôts au 30/09/2013	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France:				
Société Générale SA			195 774	A-1/P-1/F1
Total			195 774	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au 30/09/2013	Valeurs au 30/09/2013	Dépôts au 30/09/2013
Disponible			16 774
< 1 an			17 900
2			17 900
3			17 900
4			17 900
5			17 900
6			17 900
7			17 900
8			17 900
9			17 900
10			17 900
Total			195 774

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 515-18 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

V. Remboursements anticipés

Catégories d'exposition (en milliers d'euros)	Montant des RA enregistrés au cours du troisième trimestre 2013	Moyenne des encours en fin de mois au cours du troisième trimestre 2013	Taux de RA au cours du troisième trimestre 2013 annualisé (en %)
France :			
Régions	0	1 077 946	0,00%
Départements	0	2 724 599	0,00%
Communes et Groupements de Communes	0	3 283 169	0,00%
Etablissements de Santé	0	1 968 394	0,00%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	0	758 506	0,00%
Expositions garanties par credit export	0	681 215	0,00%
Souverain	0	930 023	0,00%
Autres	0	237 220	0,00%
Belgique :			
Régions	0	125 000	0,00%
Allemagne :			
Expositions garanties par credit export	0	101 717	0,00%
US :			
Expositions garanties par credit export	0	185 733	0,00%
Gulf Cooperation Council :			
Expositions garanties par un souverain	0	319 239	0,00%
Supra National :			
Expositions garanties par un supranational	0	292 600	0,00%
Total	0	12 685 361	0,00%

VI. Risque de taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. Les émissions sont systématiquement adossées en taux avec l'actif au moyen de swaps de micro-couverture (taux fixe contre Euribor 3M et contre Libor USD 3M, Libor USD 3M contre Euribor 3M, Euribor 6 mois contre Euribor 3 mois, taux structuré contre Euribor 3 mois).

- Répartition des encours de swaps (notionnels) au 30 septembre 2013 :

(En milliers d'euros)	Total des notionnels au 30/09/2013	Groupe Société Générale (En %)	Contrepartie externe (En %)
Taux fixe contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	7 850 000	100%	0%
Taux fixe contre Libor USD 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	37 023	100%	0%
Libor USD 3M contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	660 727	100%	0%
Euribor 6M contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	20 850	100%	0%
Taux structuré contre Euribor 3M:			
Micro couverture sur obligations foncières	150 000	100%	0%
Total	8 718 600	100%	0%

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale.

L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 1%.

La surveillance de l'exposition repose sur le calcul des sensibilités suivantes :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;
- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 7 ans ;
- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieur à 7 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

- Sensibilités de la position de taux (en milliers d'euros) :

Sensibilité globale +1% (en milliers d'euros)	Total	Dont CT	Dont MT	Dont LT
septembre-13	958	31	238	689

VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

A partir du 30 septembre 2013, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 11 496 (en milliers d'euros) et correspond au solde du premier jour du trimestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui consistent principalement en :

- une ligne de liquidité accordée par Société Générale
- la valeur des actifs éligibles au refinancement auprès de l'Eurosystème après application des différentes décotes (pour la partie excédant 102% des ressources privilégiées)
- les échéances d'intérêts et de capital perçues des valeurs de remplacement